

ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE

A l'attention des parents des élèves du primaire

Liège, le 18 septembre 2026

Chers parents,

Depuis cette rentrée, vous avez constaté un changement concernant l'étude sur inscription qui était proposée les années précédentes. Celle-ci a été remplacée par un temps de devoirs accessible à tous les élèves du primaire. Il est important que vous soyez conscient que ce changement de système a été généré par le changement de tarification des garderies. En effet, pour pouvoir mettre en place en même temps une étude dirigée ET une surveillance, nous aurions dû ajouter une tarification supplémentaire uniquement pour l'étude, ce qui nous semblait peu envisageable vu l'augmentation des coûts de garderie. La solution que nous avons envisagée a donc été de mettre en place un temps de devoir pour tous les élèves.

Si ce temps de travail imposé aux élèves est bénéfique pour certains, nous avons également eu des retours nous indiquant que plusieurs familles souhaitent que les devoirs restent effectués à la maison avec les parents, ou tout du moins, sous leur surveillance.

Nous avons donc décidé d'adapter la mise en place de ce temps de travail, comme vous pourrez le lire ci-dessous.

Concrètement, les élèves qui sont toujours présents à l'école à la fin des cours profitent d'abord d'un temps de détente dans la cour de récréation, jusqu'à 15h45. À partir de 15h45, un temps de calme à l'intérieur est proposé. Les élèves se rendent dans les réfectoires et disposent d'un moment en autonomie durant lequel ils peuvent réaliser leurs devoirs, relire les cours de la journée ou simplement prendre le temps de lire un livre, de jouer à un jeu calme ou de colorier. Il n'y a aucune obligation de réaliser les devoirs à l'école. Si vous préférez accompagner vous-même votre enfant dans cette tâche à la maison, celui-ci pourra profiter de ce moment pour effectuer une autre activité calme. Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une étude dirigée. Les encadrants sont présents pour assurer le bon déroulement de ce temps calme, mais leur rôle n'est ni d'assurer un accompagnement pédagogique ou un soutien scolaire, ni de contrôler si les devoirs sont correctement effectués.

Après une vingtaine de minutes, les élèves qui le souhaitent pourront rejoindre la cour de récréation afin de poursuivre leurs jeux. La surveillance dans le local sera assurée jusqu'à 16h30.

Nous espérons que cette nouvelle organisation permettra à chaque enfant de profiter de ce temps selon ses besoins, dans un cadre calme et agréable.

Alissia GINTIKIS
Directrice

Alain ASTGEN
Directeur général